

Le nouveau plan cancer 2009-2013

Bernard Couderc – Thierry Godet

L'Union, Journée AFSOS – GRASSPHO – Oncomip

27 novembre 2009

- **Plan quinquennal 2003 - 2007**

- **6 chapitres prioritaires**
 - ✓ Prévention
 - ✓ Dépistage
 - ✓ Soins
 - ✓ Social
 - ✓ Formation
 - ✓ Recherche

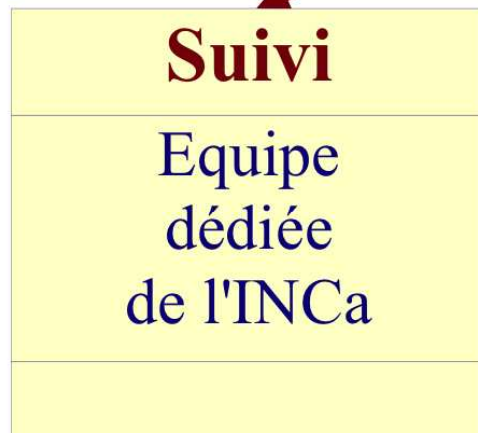
- **70 mesures**



Plan Cancer 2009 - 2013



L'équipe dédiée est responsable devant le Comité de pilotage du Plan



Plan cancer 2009 2013

**5 axes,
30 mesures
118 actions**

« Le pilotage et le suivi de la mise en œuvre du plan sont séparés de l'évaluation du plan »

Evaluation	
AXES observation, prévention, dépistage, soins, vivre avant et après	Axe recherche
HCSP	AERES

HCSP : Haut conseil de la santé publique

AERES : Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Continuité du Plan Cancer 2003-2009 « Recommandations pour le Plan Cancer 2009 -2013 » Rapport Grünfeld remis au Président de la République

Les nouvelles propositions portent sur :

- De nouveaux **efforts de recherche et d'innovation** ;
- Une meilleure prise en compte des **inégalités de santé** face au cancer et à la mise en œuvre de mesures, visant leur correction;
- Le renforcement de la **coordination des soins** et de son extension au-delà de l'hôpital par une meilleure implication des médecins traitants ;
- De nouvelles initiatives sanitaires et médico-sociales pour mieux accompagner les personnes dans la « **vie pendant et après le cancer** ».

Les 5 axes du Plan Cancer

RECHERCHE

- Assurer le transfert rapide des avancées de la recherche au bénéfice de tous les malades

OBSERVATION

- Mieux connaître la réalité des cancers en France

PREVENTION- DEPISTAGE

- Prévenir pour éviter des cancers ou réduire leur gravité

SOINS

- Garantir à chaque patient un parcours de soins personnalisé et efficace

VIVRE PENDANT ET APRES UN CANCER

- Améliorer la qualité de vie pendant et après la maladie, combattre toute forme d'exclusion

Dépenses nouvelles sur la durée du plan

	Prévision
Recherche	95 287 000€
Observation	12 241 000€
Prévention - Dépistage	177 359 000€
Soins	402 772 000€
Vivre pendant et après un cancer	45 000 000€
TOTAL	732 659 000€

Les 3 thèmes transversaux

- **Mieux prendre en compte les inégalités de santé** pour assurer plus d'équité et d'efficacité dans l'ensemble des mesures de lutte contre les cancers ;
- **Stimuler l'analyse et la prise en compte des facteurs individuels et environnementaux** pour personnaliser la prise en charge avant, pendant et après la maladie ;
- **Renforcer le rôle du médecin traitant** à tous les moments de la prise en charge pour permettre notamment une meilleure vie pendant et après la maladie.

6 mesures « phare » (1)

AXE RECHERCHE

- Mesure 1
 - Labelliser cinq sites de recherche pluridisciplinaire en cancérologie.
 - Augmenter de 50% la participation des malades aux essais cliniques.

- Mesure 3
 - Consacrer plus de 15% du budget de recherche mobilisé par le plan et l'analyse des risques environnementaux et comportementaux.
 - Contribuer au séquençage complet du génome des 5 cancers les plus fréquents.

6 mesures « Phare » (2)

AXE OBSERVATION

- Mesure 6

- Produire chaque année une analyse de la répartition des cancers sur tout le territoire.

AXE PREVENTION – DÉPISTAGE

- Mesure 14

- Augmenter de 15% la participation de l'ensemble de la population aux dépistages organisés.

AXE VIVRE PENDANT ET APRES UN CANCER

- Mesure 25

- Faire bénéficier 50% des patients au moins d'un Programme personnalisé de l'après cancer.



Mesure 1 : Renforcer les moyens de la recherche pluridisciplinaire

Mesure 2 : Comprendre par la recherche les inégalités face au cancer pour les réduire

Mesure 3 : Caractériser les risques environnementaux et comportementaux

Mesure 4 : Dynamiser la recherche clinique

Mesure 5 : Faire de la France une référence internationale

AXE OBSERVATION

Mesure 6 : Produire et communiquer annuellement des informations sur le cancer et la cancérologie

Mesure 7 : Optimiser et développer le système de surveillance

Mesure 8 : Développer l'épidémiologie sociale des cancers

Mesure 9 : Améliorer l'observation et la surveillance des cancers liées à l'environnement professionnel

AXE PREVENTION ET DÉPISTAGE

Mesure 10 : Poursuivre la lutte contre le tabac

Mesure 11 : Promouvoir des actions de prévention sur les liens entre l'alimentation, l'activité physique et les cancers

Mesure 12 : Renforcer la prévention des cancers liés à l'environnement en particulier dans le domaine professionnel

Mesure 13 : Prévenir les cancers d'origine infectieuse

Mesure 14 : Lutter contre les inégalités d'accès et de recours au dépistage

Mesure 15 : Améliorer la structuration du dispositif des programmes nationaux de dépistage organisé des cancers

Mesure 16 : Impliquer le médecin traitant dans les programmes nationaux de dépistage et garantir l'égalité d'accès aux techniques les plus performantes sur l'ensemble du territoire

Mesure 17 : Assurer une veille scientifique et améliorer les connaissances¹³ en matière de détection précoce des cancers

AXE SOINS

Mesure 18 : Personnaliser la prise en charge des malades et renforcer le rôle du médecin traitant

ACTIONS :

18.1 Coordonner les parcours de soins des malades pendant la phase active du traitement grâce à des **coordonnateurs de soins**.

18.2 Conforter la **fonction de proximité du médecin traitant** pendant la phase thérapeutique aiguë et lors de la période de surveillance.

18.3 **Partager les données** médicales entre professionnels de santé.



Mesure 19 : Renforcer la qualité des prises en charge pour tous les malades atteints de cancer

ACTIONS:

- 19.1 Généraliser l'**accès aux mesures transversales** lancées par le Plan cancer précédent, améliorant la qualité de toute prise en charge en cancérologie.
- 19.2 Conforter le **financement des mesures qualité**.
- 19.3 Accompagner la mise en place des critères d'**agrément** et des décrets d'**autorisation** du cancer et clarifier le positionnement et le rôle des organisations existantes.
- 19.4 Mener une étude sur les **délais de prise en charge** dans plusieurs régions.
- 19.5 Rendre accessible aux patients une **information de référence** sur les cancers afin d'en faire des acteurs du système de soins.

Mesure 20 : Soutenir la spécialité d'anatomopathologie

Mesure 21 : Garantir un égal accès aux traitements et aux innovations

Mesure 22 : Soutenir la radiothérapie

Mesure 23 : Développer des prises en charge spécifiques pour les personnes atteintes de cancers rares ou porteuses de prédispositions génétiques ainsi que pour les personnes âgées, les enfants et les adolescents

Mesure 24 : Répondre aux défis démographiques des professions et former à de nouvelles compétences

ACTIONS :

24.1 **Former plus de médecins** pour la cancérologie.

24.2 **Accompagner** l'évolution des modes de pratiques.

24.3 Développer les formations universitaires permettant l'accès à **trois nouvelles compétences en cancérologie : coordonnateurs de soins, dosimétristes et techniciens d'anatomocytopathologie**



Mesure 25 : Développer une prise en charge sociale personnalisée et accompagner l'après cancer (1)

ACTIONS :

- 25.1 Généraliser les actions **d'évaluation sociale** dans le cadre du dispositif d'annonce et intégrer un **volet social dans le Programme personnalisé de soins (PPS)**.
- 25.2 Proposer à chaque patient une **consultation sociale en cours de traitement** afin d'évaluer la mise en oeuvre du volet social du PPS et de préparer l'après cancer.
- 25.3 Expérimenter la mise en oeuvre d'un **Programme personnalisé de l'après cancer (PPAC)**.



Mesure 25 : Développer une prise en charge sociale personnalisée et accompagner l'après cancer (2)

ACTIONS :

25.4 Se doter de **critères médicaux relatifs à la sortie d'ALD** et prendre les mesures nécessaires pour assurer le **financement d'une surveillance médicale régulière** après la sortie d'ALD, dans les cas où cette surveillance reste nécessaire.

25.5 Permettre la prise en charge des implants supports de prothèses dentaires et maxillo-faciales dans la réhabilitation prothétique des patients traités pour des cancers de la cavité buccale, des maxillaires ou des tissus attenants.



Mesure 26 : Se doter des moyens et outils nécessaires au développement de l'accompagnement social personnalisé

ACTIONS :

26.1 Encourager le développement des **hébergements et appartements thérapeutiques** à proximité des lieux de prise en charge médicale.

26.2 Élaborer et mettre en place un **référentiel national de détection de la fragilité sociale et de la précarité**.

26.3 Élaborer avec les services sociaux des dispositifs financiers à mettre en oeuvre pour **mobiliser les services et prestations nécessaires pendant et après les traitements**.

26.4 Réaliser un **annuaire départemental de tous les professionnels du secteur social** concerné auxquels le patient pourra recourir pendant et après le cancer.

AXE VIVRE PENDANT ET APRÈS UN CANCER

Mesure 27 : Améliorer les réponses aux possibles situations de handicap ou de perte d'autonomie transitoires ou définitives liées au cancer

Mesure 28 : Améliorer l'accès des personnes malades et guéries aux assurances et au crédit

ACTIONS :

28.1 Mener les concertations, sous l'égide des membres de la commission de suivi, avec les différentes parties prenantes en vue de renouveler la convention AERAS pour **améliorer la couverture assurantielle et l'accès à l'emprunt pour les personnes qui présentent ou qui ont présenté un risque aggravé de santé.**

Mesure 29 : Lever les obstacles à la réinsertion professionnelle des personnes atteintes de cancer

Mesure 30 : Créer un Observatoire sociétal des cancers

Le nouveau plan cancer 2009-2013

Bernard Couderc – Thierry Godet

L'Union, Journée AFSOS – GRASSPHO – Oncomip

27 novembre 2009